

PLAQUE N°4

MONUMENT AUX MORTS



En 1913, Léon Marcille offre à la commune, à titre gratuit, un terrain permettant d'ouvrir dans sa propriété une voie nouvelle, baptisée rue Neuve (aujourd'hui rue Marcille).

Cette rue partait de la route nationale n°188 (devenue RD 988, aujourd'hui rue Pierre Trouvé) pour rejoindre la voie menant à la future gare, construite dans les années 1920 et inaugurée en 1930.

Le monument aux morts fut ensuite érigé en 1923 à l'emplacement de la maison qu'il avait donnée, venant compléter ce nouvel aménagement du centre-bourg.